



Cette commission Langues Vivantes se tient dans le contexte spécifique, à savoir celui de la mise en place de la réforme du collège qui a entraîné dans notre académie la fermeture de 56% des sections bilangues (132 sur 228), de quasiment toutes les LV1 autres que l'anglais et de toutes les sections européennes (274) en collège. Contrairement aux annonces de la Ministre il y a un peu plus d'un an, cette réforme n'a pas favorisé la diversification de l'offre linguistique. Dans notre académie, compte tenu de choix politiques qui, dans le Pas-de-Calais, ont depuis 2009, ont imposé quasiment de fait le tout-anglais dans le 1er degré et qui dans le Nord n'y ont pas permis une réelle progression de la diversification, le contexte de départ n'était déjà pas favorable. Les choix faits confirment au niveau des effectifs un recul de la diversification en collège : l'allemand n'a pas profité du commencement de la LV2 en 5ème, faute de moyens fléchés que nous avons demandés dans toutes les instances l'an dernier. Au total, sur les effectifs de 6è/5ème public et privé mélangés, on constate une augmentation de 2000 élèves, ce qui est faible au regard des 325 collèges de l'académie. Les 4èmes LV2 n'ont pas non plus été réouvertes selon les espérances, et pour les mêmes raisons et constate même une légère baisse des effectifs. Les explications sont aussi à chercher chez nombre de parents d'élèves qui face à un discours anti-bilangues ont assimilé fin des bilangues et fin de l'allemand, qui encore émettent des doutes sur la possibilité pour leur enfant de pouvoir poursuivre un cursus complet au sein de leur collège ou qui enfin sont rebutés par des regroupements débutants-non-débutants ou l'absence de titulaire sur poste fixe. C'est l'espagnol qui sort grand vainqueur de la réforme en augmentant de 91% ses effectifs sur les niveaux de 5è/4è et de 44% sur l'ensemble des niveaux. Toutes les autres langues sont quasiment stables ou en légère baisse à l'exception de l'italien qui progresse légèrement, probablement sur les bassins où il est bien implanté de longue date.

Sur ce point de la diversification linguistique, nous demandons donc à savoir quelles sont les mesures envisagées pour améliorer de façon significative la situation. L'an dernier, il avait été annoncé dans toutes les instances que la carte des langues serait revue chaque année: beaucoup de collègues ont mis beaucoup d'espoirs dans ces déclarations et ont souhaité développer la diversification dans leur secteur. Sur ce point, leurs espoirs ont été largement déçus puisque l'enseignement dans le 1er degré leur a été dans nombre de cas refusé. Est-ce que des orientations différentes sont envisagées cette année dans le 1er degré et en ce qui concerne les bilangues comme c'est le cas dans d'autres académies? Nous demandons quoi qu'il en soit des GT carte des langues dans le cadre de la préparation de la rentrée 2017.

Toujours en ce qui concerne la diversification, mais en LP cette fois où les ruptures de parcours linguistique sont très importantes, ce qui ne favorise pas la réussite d'élèves qui représentent 40% des lycéens de l'académie, nous demandons une remise à plat de la carte et des mesures volontaristes pour assurer une meilleure continuité du cursus linguistique, avec notamment l'ouverture de places aux différents concours PLP.

Sur le 2ème point à l'ordre du jour de cette CAELVE, nous souhaitons savoir si en lycée est prévue l'ouverture de nouvelles sections européennes, bi-nationales ou internationales compte tenu notamment du déséquilibre de l'offre de formation au détriment du Pas-de-Calais.

Enfin en ce qui concerne les personnels, nous tenons à rappeler une nouvelle fois la souffrance liée aux conditions de travail extrêmement dégradées des professeurs de langue en collège avec la mise en place des programmes sur tous les niveaux en même temps, l'absence de nouveaux manuels dans la plupart des cas, les pressions locales pour rendre compte des EPI pourtant intégrés aux horaires disciplinaires et les dérives liées à la mise en place du livret numérique et des nouveaux bulletins. Souffrance accrue pour la majorité des professeurs d'allemand qui doivent faire face à des

conditions d'enseignement peu compatibles avec la conception de leur métier :explosion des services partagés (+ 28% dans le Pas-de-Calais et +12% dans le Nord), regroupements anti-pédagogiques, tâches occupationnelles variées allant jusqu'au jardinage ,alors qu'ils auraient pu enseigner leur discipline...pour ne citer que quelques exemples.

En lycée pour terminer, la dégradation s'accroît au vu des disparités d'organisation des ECA d'un lycée à l'autre, des pressions subies par les collègues de LV de certains établissements par des chefs d'établissements qui confondent ECA et CCF, de la charge de travail accrue que représentent ces épreuves mais aussi en raison des effectifs souvent élevés qui ne permettent pas d'assurer un enseignement susceptible de favoriser la réussite du plus grand nombre dans le cadre d'un horaire hebdomadaire très insuffisant .